

A large, faint, light-orange background illustration of two hands, one palm up and one palm down, as if holding something together. The hands are stylized with visible fingers and palms.

RAPPORT D'ACTIVITE
ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE
E2C
2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU SERVICE	4
1. Mission	4
2. Objectifs	4
3. Public cible	4
II. FONCTIONNEMENT DU SERVICE	5
1. Organisation du service	5
2. Moyens humains / matériels	8
3. Partenariat	8
III. BILAN DE L'ACTIVITÉ 2021	9
1. Principales activités réalisées	9
2. Bilan quantitatif	9
3. Bilan qualitatif	13
4. Communication et promotion du service	15
IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022	16
1. Bilan général de l'année 2021	16
2. Perspectives 2022	16

INTRODUCTION

Le dispositif E2C, nationalement reconnu, permet d'offrir une deuxième chance d'insertion aux jeunes qui auraient quitté trop tôt le système scolaire, ne trouvant ni emploi ni de formation qualifiante. Dispositif non présent à Mayotte, le précédent préfet de Mayotte souhaitait répondre aux besoins des jeunes les plus éloignés de l'emploi par un dispositif d'insertion sociale et professionnelle. L'association Mlezi Maore et le Réseau E2C France ont répondu présent à cet appel.

Le Réseau E2C

Les Écoles de la deuxième chance (E2C) sont issues des principes contenus dans le Livre Blanc *Enseigner et apprendre – Vers la société cognitive*, présenté à l'initiative d'Édith CRESSON (alors commissaire Européen chargé de la Science, de la Recherche et du Développement et ancienne Première ministre) lors du sommet des chefs d'États de Madrid de décembre 1995, puis adopté par les ministres de l'Éducation des États membres de l'Union Européenne. Le projet de bâtir des Écoles de la deuxième chance était inscrit parmi les cinq objectifs transversaux identifiés par le Livre Blanc, "lutter contre l'exclusion".

Chaque année, près de 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans emploi ni qualification.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), 12,9% des jeunes de quinze à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).

Le Covid-19 et la crise économique de 2020 touchent de plein fouet les jeunes et leur entrée dans le monde professionnel. La part de NEET en France a augmenté de 1,1 point en 2020 (Insee).

Le taux de chômage des jeunes en Europe s'élève à 17,1% contre 15% avant la crise. En France, il est de 19%. Selon les données d'Eurostat, 10% des 15-24 ans en Europe sont des décrocheurs, et 12,5% des 15-29 ans. En France, le taux est de 13% des 15-29 ans.

De même, les difficultés rencontrées par les jeunes (compétences de base, mobilité, santé, logement, maîtrise du numérique...) ne favorisent pas leur insertion professionnelle.

Le risque de pauvreté des jeunes de 15-29 ans s'élève à 20,5% contre 16,8% pour l'ensemble de la population (source Eurostat).

Plus que jamais, l'accompagnement et la formation des jeunes en situation de décrochage scolaire est essentielle pour lutter contre l'exclusion sociale.

I. PRESENTATION DU SERVICE

1. Mission

L'objectif principal de l'E2C est d'accompagner vers l'insertion socio-professionnelle à travers une formation en alternance. Le parcours repose sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement pendant et après le parcours en E2C.

Acquisition de compétences

Les apprentissages sont développés et les acquis valorisés grâce à la pédagogie de l'approche par compétences (APC). Des temps de remédiations en français, mathématiques et informatique sont mis en place en fonction du besoin de chaque stagiaire.

Expérience en entreprise

Le stagiaire réalise au moins cinq stages en alternance au cours de son parcours. Des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles sont également mises en place.

Accompagnement

De l'entrée jusqu'à douze mois après la sortie, le stagiaire est accompagné par un référent unique. Il est appuyé par une équipe pluridisciplinaire travaillant sur le volet social, culturel, citoyen et le monde du travail.

2. Objectifs

L'E2C Mayotte se fixe pour objectif d'accompagner 500 stagiaires sur cinq ans avec un taux d'intégration de 60%. Le parcours individualisé proposé est réalisé sur une moyenne de neuf mois afin de permettre aux jeunes de réfléchir à leur parcours professionnel et de bénéficier d'un accompagnement de qualité. Pour cela, l'alternance permet aux stagiaires de découvrir et d'expérimenter divers métiers et domaines d'activités.

Un portefeuille de partenaires est constitué tout au long de l'année, fixé par des conventions, permettant ainsi le repérage, l'orientation des stagiaires vers l'E2C mais également vers les centres de formation et les entreprises proposant des emplois durables à la fin du parcours.

3. Public cible

L'accompagnement cible des jeunes adultes sans qualification et sans emploi, motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en

alternance pour son entrée dans la vie professionnelle. La motivation reste essentielle pour que le stagiaire puisse intégrer l'Ecole de la deuxième chance.

L'école compte 70 places, dont 35 en simultané (les autres étant prévues en alternance avec les stages), avec des accueils et des sorties en continu, et propose un accompagnement long du parcours, jusqu'à douze mois au sein de l'E2C.

II. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Organisation du service

L'E2C de Mayotte est membre associé au Réseau E2C France depuis le 24 septembre 2021. Ayant pour objectif d'être labellisée et reconnue par ses pairs, la première année d'activité a permis de mettre en lumière les améliorations à réaliser pour l'année 2022.

Après deux changements de coordination au cours de l'année 2021, un nouveau poste de responsable de structure a été créé en novembre 2021 afin d'alléger les missions du coordinateur pédagogique et soutenir la directrice de pôle dans sa mission.

Le recrutement d'une référente pédagogique en décembre 2021 a insufflé une nouvelle dynamique auprès des formateurs devenus référents afin d'assurer la mise en place d'une nouvelle pédagogie - l'acquisition des compétences – APC conforme au référentiel E2C de qualité auprès des stagiaires.

L'intervenante sociale a commencé une formation en alternance en tant que CESF afin de développer ses compétences. Le recrutement d'un second poste début 2022 permettra d'assurer l'accompagnement des candidats souhaitant intégrer l'école. En effet, les freins détectés en 2021 (lenteur et lourdeur administrative, méconnaissance des démarches, manque de soutien familial, difficultés liées à la garde des enfants, problème de logement, etc.) ont concouru à la sortie anticipée de certains stagiaires. Ces derniers seront mieux évalués et davantage accompagnés en interne ou en externe (partenariats).

Un poste de chargé de relations entreprises sera également créé en 2022 afin d'assurer l'alternance indispensable dans le parcours des stagiaires et leur insertion durable par le conventionnement avec des centres de formations et des entreprises.

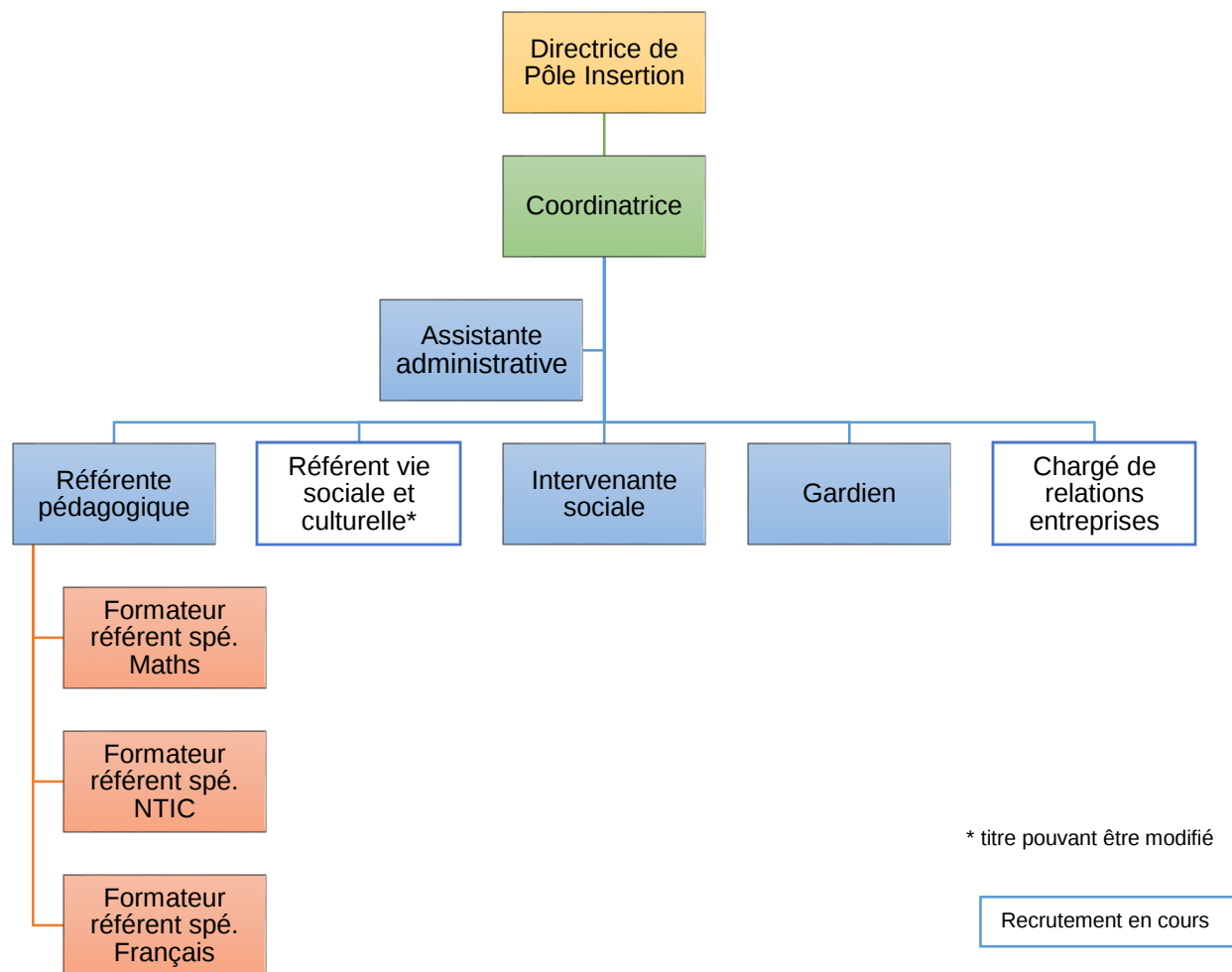


Figure 1- Organigramme prévisionnel MAJ avril 2022

FONCTIONS	ROLE
DIRECTRICE DE POLE	Assure le budget annuel et assure le suivi budgétaire Assure le développement du dispositif Assure le lien de l'E2C dans un réseau de partenaires : (sociaux, institutionnels, associatifs, entreprise) Supervise le travail de la coordinatrice
COORDINATRICE	Assure le fonctionnement de l'E2C Garante du respect de la labellisation Management de l'équipe Contribue au suivi budgétaire du projet Gère les congés, absences, retards des collaborateurs.

	Assure le lien de l'E2C dans un réseau de partenaires (sociaux, institutionnels, associatifs) Mets en place les projets
REFERENTE PEDAGOGIQUE	Assure la mise en place de l'APC Accompagne les formateurs dans leur suivi pédagogique Assure le suivi pédagogique des référents / stagiaires Met en place des projets pédagogique et /ou activités APC Assure les tests de positionnements
FORMATEUR REFERENT – MATHS	Assure la mission de référent et de formateur Spécialisé en mathématiques, il intervient dans toutes les promos
FORMATEUR REFERENT – FRANÇAIS	Assure la mission de référent et de formateur Spécialisé en français, il intervient dans toutes les promos
FORMATEUR REFERENT – NUMERIQUE	Assure la mission de référent et de formateur Spécialisé en numérique, il intervient dans toutes les promos.
REFERENT VIE SOCIALE ET CULTURELLE	Assure l'acquisition de compétences liées au domaine environnemental, social, culturel citoyen et sportif Garant de la mise en place du bilan social pour chaque stagiaire et au besoin Relais pour les formateurs en cas de difficultés
INTERVENANTE VIE SOCIALE	Assure les entretiens sociaux Mets en place des ateliers liés au domaine environnemental, social, culturel, citoyen et sportif
CHARGE.E RELATIONS ENTREPRISES	Assure le lien entre les entreprises et l'école par des conventions Accompagne les stagiaires dans la recherche de stage Organise des visites de stages, des rencontres de professionnels Assure les ateliers TRE, Travail de Recherche Emploi, en vue de leur insertion.
GARDIEN	Assure la surveillance du bâtiment lors de sa fermeture Contribue à l'accueil des stagiaires Garant du bon fonctionnement de l'établissement
TECHNICIEN.NE DE SURFACE (ENTREPRISE D'INSERTION PAR LE TRAVAIL)	Alerte la direction en cas de problème Assure le nettoyage des locaux de manière quotidienne Gère les stocks Remonte les besoins en matériel

2. Moyens humains / matériels

La mise en place d'un système informatique permettant de suivre le jeune dès sa candidature jusqu'à sa sortie est un outil indispensable à maîtriser. Une première session de formation s'est déroulée en octobre 2021 en distanciel. Une deuxième formation est prévue en mars 2022 pour les nouveaux membres de l'équipe. Deux référents seront formés à 100% au SI afin de pouvoir accompagner les nouveaux membres de l'équipe.

La difficulté est le traitement des dossiers 2020-2021 dans le système informatique. Cela a demandé le recrutement d'une assistante supplémentaire afin de compiler les données et de procéder au paiement des stagiaires.

L'avantage de ce SI est que le Réseau E2C France a accès aux données dans le respect de l'application RDPD et que chaque école peut ainsi connaître le bilan annuel de ses pairs.

En raison des fortes pluies, les murs ont été infiltrés et des travaux ont dû être réalisés début 2022. Les changements en ressources humaines vont également modifier les aménagements initiaux de manière à ce que chaque collaborateur puisse avoir un espace de travail.

3. Partenariat

L'année 2021 a permis de travailler avec les prescripteurs tels que la mission locale et le pôle emploi. Présent lors des comités de sélection des candidats, leur collaboration a permis d'intégrer des jeunes au sein de l'E2C. Outre ces deux partenaires, le RSMA et l'association Action Coup de Pouce ont répondu présent aux comités de sélection de l'E2C.

L'équipe pédagogique de l'E2C met en place des actions ciblées avec les associations des villages pour informer la jeunesse sur le dispositif, les candidatures spontanées (bouche-à-oreille, ...).

Fin 2021, des informations collectives ont été réalisées au sein de divers CCAS et Mairie de toute l'île. Cette action a porté ces fruits mais doit être renouvelée régulièrement pour aller au plus près des jeunes en privilégiant les QPV.

III. BILAN DE L'ACTIVITÉ 2021

1. Principales activités réalisées

L'E2C Mayotte a ouvert le 14/12/2020. Durant l'année 2021, l'école a dû fermer pendant 72 jours, suite à la crise de la COVID-19 (30 jours), aux congés annuels (34 jours) et aux conflits inter-villageois (8 jours). L'école a été délocalisée pendant une semaine au sein du siège et du centre social de Miréréni pendant les conflits.

L'école a ouvert au total 184 jours en 2021.

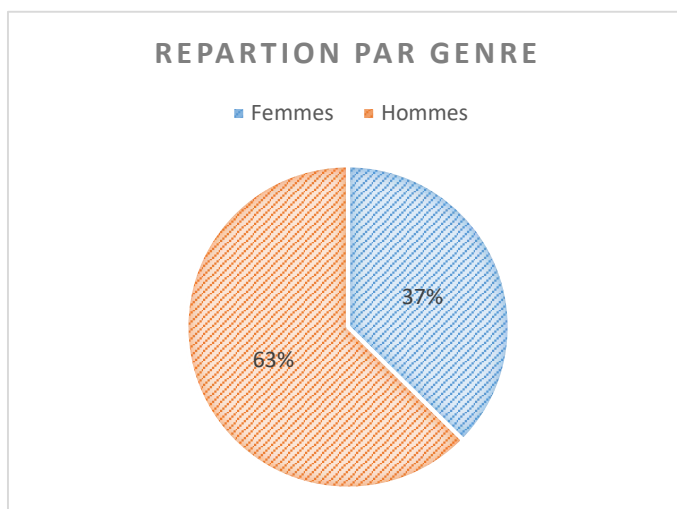
Depuis le 24 septembre 2021, l'école de la deuxième chance de Mayotte est membre associé au Réseau E2C France. Grâce à ce statut, le conseil départemental a signé une convention pour la rémunération des stagiaires à la fin du même mois. Réceptionnée en novembre 2021, les démarches ont immédiatement été réalisées pour encoder les dossiers auprès de l'ASP. Néanmoins, un quiproquo dans la demande de subvention a compliqué le traitement des rémunérations de stagiaires. Un avenant a été réalisé afin de permettre la rémunération des stagiaires depuis l'ouverture de l'école.

En avril 2022, les premiers stagiaires ont reçu leurs indemnités de formation.

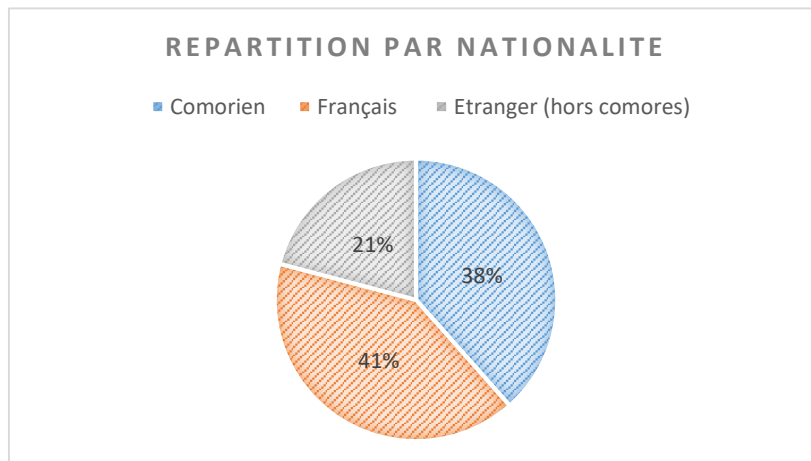
2. Bilan quantitatif

En 2021, 70 candidats ont intégré l'E2C Mayotte. En comptabilisant les 21 stagiaires intégrés fin 2020, l'école a accompagné **91 jeunes durant cette première année de fonctionnement**.

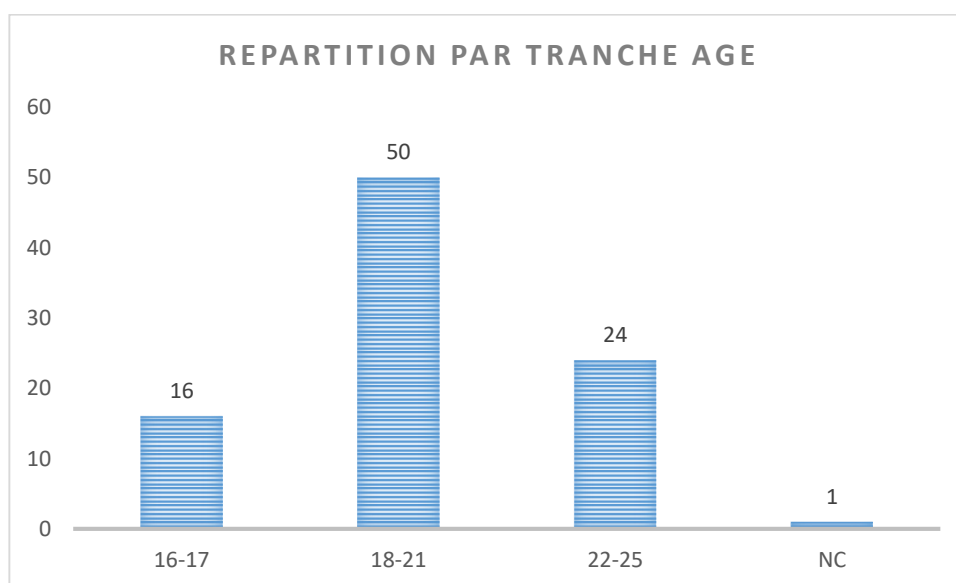
Nous notons une grande proportion d'hommes par rapport aux femmes. Pour 2022, cet axe sera travaillé afin de permettre une égalité femme/homme. Pour cela, le travail sur les freins à la formation (garde d'enfant, déplacement, méconnaissance...) sera accentué grâce à la formation en alternance de la CESF. Elle pourra pleinement travailler sur l'accompagnement social des stagiaires.



Notons également que l'école accueille une mixité représentative du territoire avec 41% de français, 38% de comoriens et de 21% d'autres nationalités.



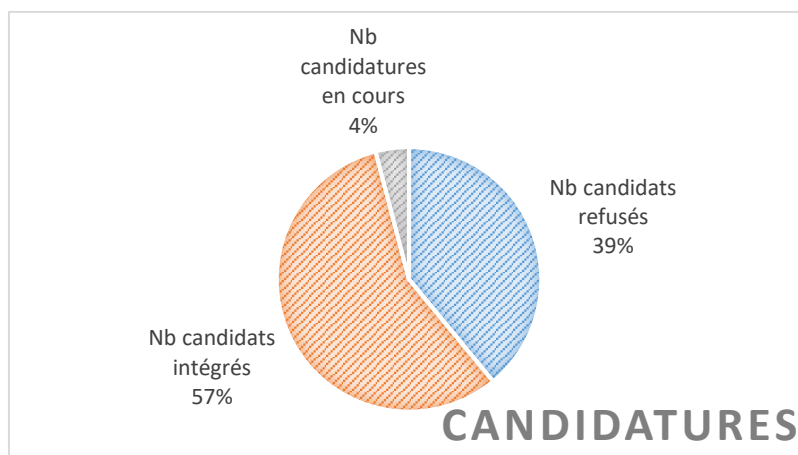
Au niveau de l'âge, la proportion la plus importante se situe dans la tranche des 18-21 ans, avec 50% des stagiaires à l'entrée en formation. Suivi de la tranche des 22-25 ans avec 24% et de la tranche des mineurs de 16 à 17 ans avec 16%.



Au cours de l'année 2021, 123 dossiers de candidats ont été traités par le comité de sélection. Ils sont issus des partenaires, prescripteurs ou par le bouche-à-oreille.

Au total, 70 stagiaires ont intégré l'école. Certains candidats n'étaient pas éligibles (diplôme, régularisation, âge),

d'autres n'étaient pas motivés et ne se sont pas présentés à la première rencontre, ce qui représente 39%, soit 48 candidats.



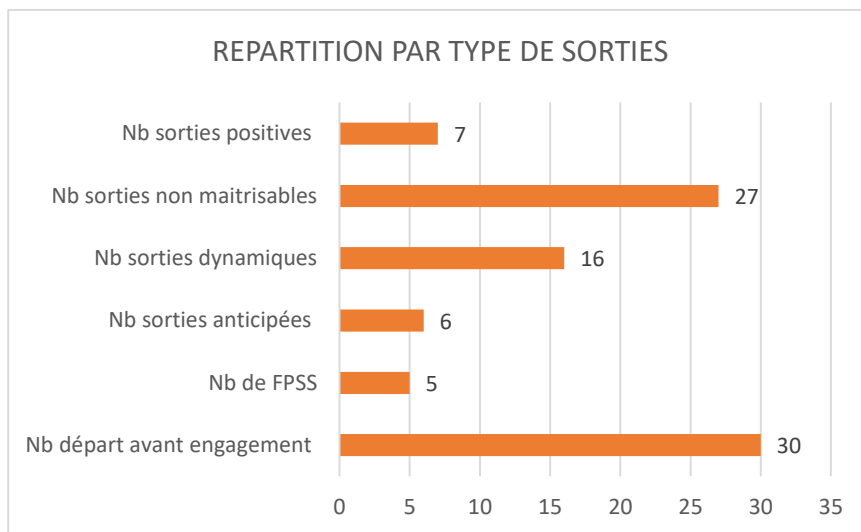
A la suite de cette analyse, le comité de sélection a été dissout début 2022. En effet, afin de recruter les bons profils, la décision revient à l'école suite à un entretien de motivation.

Procédure de candidature E2C

Prescription/candidature spontanée /Orientation	• Une fiche candidat est remplie pour une candidature spontanée • Dès qu'une fiche est réceptionnée (fiche prescripteurs, partenaires, candidats), l'école contacte le candidat pour une 1ère rencontre
1ère rencontre	• Information collective • Information individuelle
Entretien de motivation	• Vérification de son éligibilité • Basé sur la motivation du jeune
Notification d'intégration	• Mise en place d'un transport • Commande de repas • Affectation d'un référent

Ce changement de procédure de recrutement permettra de diminuer le taux de départ avant l'engagement qui est à 33% pour l'année 2021.

En effet, sur les 91 parcours réalisés, 30 stagiaires sont partis durant les premiers jours de leur intégration à l'école, souvent par démotivation, ou perte d'intérêt. 30% des sorties sont des sorties non maitrisables, c'est-à-dire pour cause de maladie, maternité, ou mesures de justice. 7% sont des sorties anticipées pour raison de non renouvellement des documents administratifs, pour radiation ou pour absences injustifiées.



5% soit cinq stagiaires ont terminé leur parcours sans solution. Sur les cinq, trois ont souhaité reprendre un parcours en 2022.

Au total 25% des stagiaires ont été intégrés à l'issu de leur accompagnement ; 8% en sortie positive et 18% en sortie dynamique. L'objectif 2022 est d'augmenter le taux de sorties positives afin de garantir une meilleure durabilité de leur insertion.

Fin 2021, six stagiaires sont en cours de parcours.

Témoignage Ibrahim AHAMADI, stagiaire de l'E2C – Décembre 2020 – Octobre 2021.

Date du témoignage : 15/04/2022



apprendre de nouvelles choses, pour trouver un métier ou une formation »

E2C : Qu'est-ce que l'E2C pour toi ?

Ibrahim : « J'ai changé dans mon comportement, avant j'étais dehors avec des copains maintenant j'ai décidé de choisir ma vie »

E2C : Qu'est-ce que l'E2C t'a apporté ?

Ibrahim : « L'E2C m'a apporté beaucoup de choses car j'étais nul en lecture. J'ai aimé l'école car les formateurs sont « cools » ; je me suis senti respecté, ils prennent le temps de m'expliquer. »

E2C : Qu'est-ce que tu fais depuis ton départ à l'E2C ?

Ibrahim « J'ai fait un service civique, j'avais une mission de soutien scolaire pour des jeunes majeurs en mathématiques, et de l'animation. Et maintenant je suis au RSMA en formation cuisine depuis décembre 2022. Je remercie l'école car c'est grâce à l'équipe que je suis au RSMA »

E2C : Que penses-tu de cette école ?

Ibrahim « J'aimerais que cette école reste ouverte pour tous les jeunes qui sont motivés pour

3. Bilan qualitatif

L'année 2021 a été une année de préparation et de test. Au vu du contexte mahorais, les critères d'entrée pour l'E2C ont été assouplis. Concrètement, les jeunes qui avaient l'âge, un récépissé ou un titre de séjour, où qui étaient mineurs pouvaient accéder à l'E2C. Cela a permis à l'équipe éducative d'accompagner les stagiaires dans leurs démarches de manière individuelle, de travailler le lien avec la famille et, pour les

jeunes, de commencer leurs formations dans l'attente de l'obtention du statut de stagiaires de la formation professionnelle.

Or, compte tenu des difficultés et des lenteurs administratives, il n'a pas été possible d'accorder une éligibilité à tous les stagiaires à la fin de leur parcours. En effet, certains jeunes n'ont pu avoir leur titre de séjour, d'autres mineurs n'ont pas les documents nécessaires pour s'inscrire au pôle emploi, d'autres n'ont pas obtenu une autorisation de travail... tout cela rendant impossible une inscription en tant que stagiaire de la formation professionnelle et, *de facto*, une rémunération.

La conséquence est que pour le réseau E2C France, les jeunes comptabilisés dans l'effectif sont seulement ceux qui peuvent obtenir le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Il est donc primordial que cette question soit abordée et négociée avec nos financeurs locaux afin de permettre que les jeunes les plus éloignés de l'emploi, dits les NEET, puissent être accompagnés au sein de ce dispositif.

Pour l'année 2020-2021, sur les 91 jeunes intégrés à l'école, 41 peuvent prétendre au statut de stagiaire de la formation professionnelle ;

-> 18 dossiers sont complets et peuvent prétendre à la rémunération. Les

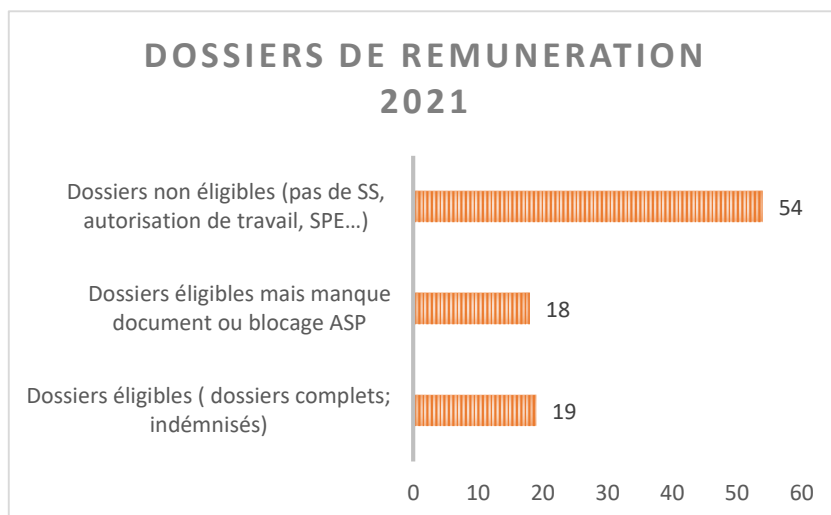
dossiers sont actuellement en cours d'instruction par l'Agence des Services des Paiements (ASP)

-> 1 dossier a été validé. L'ancienne stagiaire a perçu son indemnité de 2021.

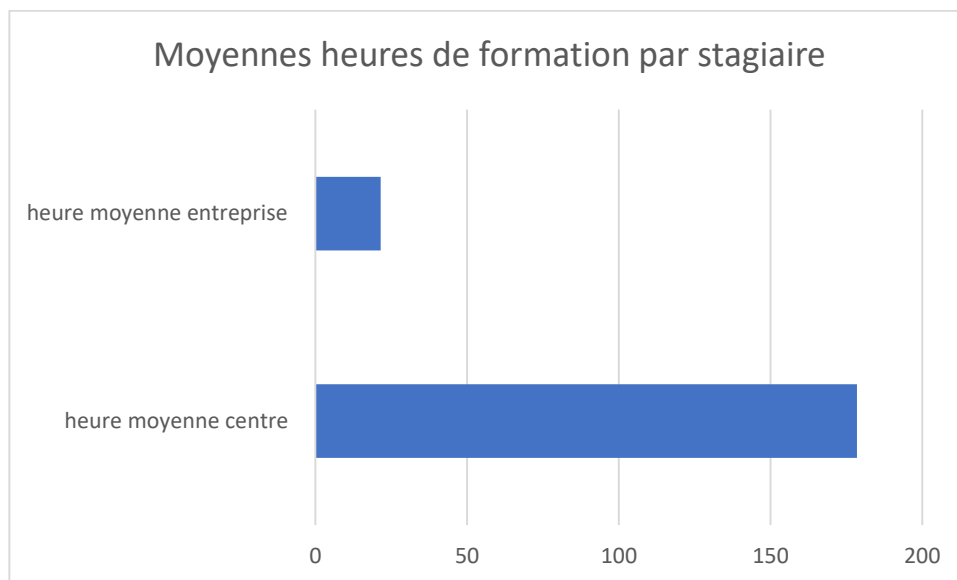
-> 18 dossiers sont éligibles mais non instruits dû fait des pièces justificatives manquantes ou des blocages dans le traitement par l'ASP.

Cela représente un taux de 41% de dossiers éligibles contre 59% de dossiers non éligibles. En effet, une des problématiques est l'obtention de la sécurité sociale, le dossier étant considéré valide au moment de l'obtention du numéro de sécurité sociale. Les périodes de formation non couvertes par celle-ci ne sont pas rémunérées. Il est ainsi primordial d'accompagner au mieux ces jeunes dans l'obtention de leur sécurité sociale.

Cette difficulté administrative a pu également freiner les démarches des stagiaires dans la recherche de stage. Ceci peut expliquer, en partie, le faible pourcentage de



sorties positives (4%). A cause de difficultés administratives, des stages n'ont pas pu être effectués. A cela s'ajoute également le contexte de la crise sanitaire, des conflits inter-villages et des problèmes d'accessibilité dans l'île. L'école a, par conséquent, privilégié les acquisitions des savoirs de bases au sein de l'établissement. Les stagiaires ont bénéficié en moyenne de 179h de formation sur les 200h proposées et de 22h de stages sur les 500h proposées.



Néanmoins, conscient de l'importance de la mise en place de l'alternance, l'école a mis en place un parcours type incluant de l'alternance obligatoire pour tous les stagiaires. L'E2C Mayotte a choisi de mettre à disposition de tous les stagiaires des transports pour les temps de formation au sein de l'E2C afin de faciliter leurs déplacements en toute sécurité pour l'année 2022.

L'avenant à la convention du conseil départemental a été modifié afin de mieux correspondre à l'offre de l'école. Maintenant, chaque stagiaire pourra bénéficier d'une enveloppe de 1800 heures de formation ; 100h en centre et 800h en entreprise. Cela permet aux stagiaires d'avoir une formation individualisée, de choisir de faire cinq ou dix stages, de suspendre son parcours pour expérimenter des missions d'intérim... L'objectif étant de permettre des sorties durables à l'issue de leur parcours.

4. Communication et promotion du service

En 2021, nous avons participé à la rencontre des « nouveaux arrivants » du Réseau E2C. Cela nous a permis de rencontrer le réseau en direct. En effet une étude a été réalisée à distance par le réseau, mettant en avant la nécessité d'une voire de deux écoles à Mayotte.

Nous sommes également allés à la rencontre des E2C, tout d'abord, celle de Marseille, première E2C ouverte en France hexagonale, et ensuite celle de notre voisine : La Réunion. Ces rencontres nous ont permis de partager nos pratiques, de nous questionner et, enfin, de mieux comprendre afin de mieux réaliser nos missions.

Des affiches ont été réalisées et affichées sur la voie publique au démarrage de l'action en grand format. Un dépliant a également été mis en place afin d'informer le plus grand nombre de personnes. Cette communication a été un moyen de faire connaître l'Ecole.

IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022

1. Bilan général de l'année 2021

Le bilan 2021 est mitigé. D'un côté, notre action déployée envers les jeunes nous a permis de détecter 123 jeunes, dont 70 ont intégré l'école en 2021. De nombreux freins (mobilité, sentiment de peur, agressions, maternité, maladies, ruptures administratives) ainsi que l'absence d'indemnité ont provoqué des ruptures de parcours dans les accompagnements.

Même si certains stagiaires sont restés inscrits durant des mois à l'E2C, leurs apprentissages ont été alternés par des « pauses » non cohérentes avec la pédagogie et l'accompagnement individuel. Il y a tout de même eu des exceptions, comme par exemple dans le cas où le stagiaire a un projet défini, ces temps de « pause » sont alors pertinents et autorisés.

Les pauses dues à la crise du COVID et aux conflits inter-villageois ont créé des ruptures dans les parcours des jeunes.

2. Perspectives 2022

-> Assurer une pleine exploitation des places ouvertes à destination des jeunes issus des QPV et des jeunes sans qualification. Pour cela, une collaboration avec les prescripteurs (mission locale, pôle emploi) ainsi qu'avec les dispositifs de détection, d'orientation et d'accompagnement des NEETS sur le territoire de Mayotte, et les dispositifs territoriaux (CCAS, CLSDP) est primordiale.

Pour cela, il est nécessaire que les stagiaires puissent bénéficier de leur rémunération de stagiaire de la formation professionnelle. Un avenant a été validé par la DAFPI début 2022. Cela permet aux stagiaires de bénéficier d'un véritable parcours de 35h/semaine.

-> La mise en place d'un comité technique afin d'assurer le suivi des candidats et des stagiaires dans l'optique d'éviter les sorties sèches de l'école et de collaborer ensemble sur les problématiques. Cette réunion interdisciplinaire permettra de réunir les forces afin de lever les freins rencontrés par les stagiaires mais également de proposer des solutions pour chaque jeune.

-> Garantir un haut niveau d'accès à l'emploi / la formation en valorisant les sorties par les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

-> Inscrire l'E2C dans une démarche d'amélioration continue du service et évaluer l'impact de l'accompagnement en mesurant la satisfaction des jeunes

-> Assurer le suivi-post-parcours des stagiaires

-> Former les équipes à l'APC (Approche Par les Compétences) au sein de l'E2C.

Pour la mise en place de la pédagogie APC, des formations seront dispensées tout au long de l'année 2022 afin de permettre à l'équipe éducative et pédagogique de mieux accompagner les stagiaires dans la valorisation de leurs acquis et le développement de nouvelles compétences.

Une nouvelle organisation sera nécessaire afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage ainsi que d'amener l'équipe à travailler davantage sur des projets.

-> Assurer la mise en dynamique rapide et sans rupture des parcours en améliorant l'intégration des jeunes candidats (accompagnement pré-intégration afin d'éviter une déperdition des jeunes), réduire les sorties anticipées et sans solution et réorienter la totalité des jeunes en sorties vers la mission locale.

-> Créer un réseau de partenaires d'entreprises locales afin de permettre une réelle immersion des stagiaires dans le monde du travail (visites d'entreprises, rencontres avec des chefs d'entreprises, des stages, des missions intérim, des volontariats...)

Pour cela, le poste de chargé de relations entreprises est essentiel afin de fonder les collaborations avec les acteurs de l'employabilité.

A plus long terme

-> Optimiser les coûts d'accompagnement en diminuant les dépenses liées aux transports des stagiaires et en augmentant la part des ressources propres dans le budget des E2C par la collecte de la taxe d'apprentissage pour 2023.

A plus long terme et au vu du déploiement de la fibre sur l'île au parfum, il est déjà question de proposer un suivi-post-formation en distanciel afin de permettre aux stagiaires actifs ou en sorties de pouvoir facilement avoir un suivi avec le formateur référent.

La création des Maisons du Numérique et de la Création aux travers des 17 communes sera une opportunité à saisir pour l'E2C Mayotte afin de permettre une progression pédagogique de qualité et ainsi d'éliminer des freins de mobilité, d'accès au numérique et à l'Internet, et de développer l'apprentissage tout au long de la vie.

Un partenariat avec les CCAS issus des QPV les plus fragilisés est également essentiel afin de mieux détecter les publics cibles, les accompagner dans leurs démarches administratives afin qu'ils puissent intégrer la formation E2C.



Figure 2 : photo de 2 stagiaires de l'E2C Mayotte 2022